



Droit de mes congés payée, vacances

Par **CHESNELPINOT**, le **01/03/2012 à 15:21**

[s]/[s]Bonjour,
Etant en cdi dans le domaine comme employée de caisse depuis le 10 Mai 2011, petite entreprise de neuf salariées, actuellement mon patron m'impose de poser mes vacances de mai à juin pour une durée de 15jrs...
Moi j'aurai préféré en juillet ou août car je suis mère seule avec trois enfants aimant passer du temps avec eux pendant la période scolaire du coup je suis décue car je pensais partir une petite semaine avec eux cet été....
Ma question est donc :[/s] a t-il le droit de m'imposer le mois de vacances où être libre de choisir le mois ?
En attente d'une réponse de votre part dans les plus bref délai.
MERCI

Par **pat76**, le **01/03/2012 à 15:35**

Bonjour
Malheureusement pour vous l'employeur par son pouvoir de direction a droit de vous imposer vos dates de congés payés.
Il doit afficher un planning des départ en congé 2 mois avant la date de départ et il ne pourra pas modifier la date de départ prévue moins d'un mois avant cette date.